

**DEPARTEMENT**  
*Alpes-de-Haute-Provence*

*Communauté d'Agglomération*  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

Année 2019  
Séance du 4 décembre 2019

N°45

**Objet : Programme Local de l'Habitat**  
**Signature de l'avenant N°1 à la convention 2019 / 2020 entre Provence Alpes Agglomération et l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix Durance**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le quatre du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-six du mois de novembre 2019, s'est réuni dans la salle des fêtes à CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BERTRAND Philippe

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis (jusqu'au rapport n° 53), BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BREMOND Danièle, CAREL Serge, CASA Chantal (jusqu'au rapport n° 32), CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'au rapport n° 15), COMBE Gérard, DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 38), DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n° 37), POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONNATTE Lionel, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy

**Etaient représentés :**

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis  
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
BONNET Brigitte a donné pouvoir à AILHAUD Régine  
BONNET Martine a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard  
BONZI Maryse a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à CAZERES Benoit (à partir du rapport n° 16)  
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul  
DE VALCKENAERE Gilles a donné pouvoir à BAUDOU MAUREL Marie Anne  
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Patrick  
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
PAUL Gérard a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick  
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à FIAERT Claude  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à SUZOR Pierre

**Etaient excusés :**

AUBERT Serge	LEJOSNE Patrick
AUZET Guy	MAGAUD Marie José
BALIQUE François	MUNOZ MALDONADO Julien
BOURJAC Jean Marie,	PELESTOR Michel
BRUN Patricia	REINAUDO Patrick
EYMARD Max	ROCHAT Jacques
FERAUD Maryline	RONDEAU Daniel
FLORES Sylvain	SEVENIER Jean
GRAVIERE Remy	TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

Le 06/12/2019

Application agréée: E-signature.com

98\_DE-004-200067437-20191204-45\_04122019

**Monsieur Philippe POULEAU, rapporteur, expose ce qui suit :**

Le 26 juin 2019, par délibération N°31, le Conseil d'Agglomération de Provence Alpes Agglomération a approuvé le principe de confier à l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix Durance (AUPA) l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) et autorisé la Présidente à signer une convention pluriannuelle pour les années 2019 et 2020.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'adhésion de PAA à l'AUPA, approuvée par délibération N°20 du 13 février 2019, qui prévoit notamment que cette association est en capacité d'assurer des missions diverses pour le compte de ses membres telles que l'accompagnement à l'élaboration de documents de planification stratégique qui contribuent à la construction d'un cadre de cohérence territorialisé.

Ainsi, dès le mois de juillet 2019, l'AUPA a mené de nombreuses démarches de recherche de données ainsi que des investigations afférentes à la réalisation du diagnostic, première étape de l'élaboration du PLH, dont la restitution est prévue pour le début de l'année 2020.

Pour l'année 2020, l'article 4 de la convention pluriannuelle prévoit la signature d'un avenant qui permettra de préciser :

- le programme de travail sur les deux phases suivantes de l'élaboration du PLH, à savoir l'établissement du Document d'Orientations Stratégiques et la définition du Programme d'actions,
- les modalités d'accompagnement de PAA par l'AUPA lors des différents moments d'approbation du PLH, à savoir après consultation des communes membres de l'agglomération, puis de l'Etat et du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement,
- les conditions de mise en place d'un observatoire partenarial de l'habitat et du PLH,
- les conditions de mise en œuvre et de suivi opérationnel du PLH.

De même, le montant de la subvention allouée pour l'année 2020, soit 45 000 €, sera confirmé.

Ceci exposé, il vous est proposé :

- d'approuver l'avenant N°1 à la convention pluriannuelle 2019/2020 intervenant entre Provence Alpes Agglomération et l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix Durance.
- d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant,
- d'autoriser Madame la Présidente à faire procéder au versement de la subvention 2020,
- de dire que les dépenses afférentes seront inscrites au budget correspondant.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A la majorité pour 3 abstentions

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PRÉFECTURE

le 06/12/2019

Attestation agréée. Fin de validité

99\_DE-004-201067437-20191204-45\_04122019